

Le 17 mars 2022

Madame Stéphanie Pinault-Reid
Secrétaire de la commission des finances publiques
Assemblée nationale du Québec
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, bureau 3.14
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Projet de loi 12 – Commentaires d'AluQuébec, la Grappe industrielle de l'aluminium et de l'Association de l'aluminium du Canada

Madame la Secrétaire,

AluQuébec, la Grappe industrielle de l'aluminium et l'Association de l'aluminium du Canada ont pris connaissance du projet de [Loi 12 visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés financiers](#) et de la [Stratégie pour des marchés publics innovants](#) et souhaite, par la présente, vous faire part de leurs commentaires. Nous vous prions de les porter à l'attention des parlementaires.

À propos d'AluQuébec

Comme instance fédératrice de l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème, AluQuébec stimule le développement et la valorisation de la chaîne de valeur de l'industrie québécoise de l'aluminium autour de solutions concrètes pour développer le plein potentiel de l'industrie et accroître l'utilisation du matériau au Québec. Son rôle est d'agir comme levier pour l'industrie du Québec en assurant la cohérence et la convergence entre le primaire, la transformation, les équipementiers et toutes les instances en innovation et R-D, afin de faciliter et de favoriser la prise d'actions globales et porteuses, dont les répercussions seront bénéfiques pour l'ensemble de l'écosystème du Québec.

À propos de l'AAC

L'Association de l'aluminium du Canada (AAC) regroupe les trois producteurs canadiens d'aluminium de première fusion, soit Alcoa, Aluminerie Alouette et Rio Tinto. Elle a pour mission de représenter l'industrie canadienne de l'aluminium primaire auprès de la population, des pouvoirs publics, des utilisateurs réels et potentiels d'aluminium, de même qu'auprès des intervenants clés du monde économique et de l'environnement. L'industrie soutient plus de 7 700 emplois au Québec et génère des exportations de plus de 7,3 milliards \$CAN.

L'industrie québécoise de l'aluminium en plus de la production primaire compte environ 1 500 entreprises transformatrices et plus de 50 équipementiers et fournisseurs spécialisés, ce qui représente près de 30 000 emplois dans la province et un chiffre d'affaires de 6,7 G\$. C'est dire combien la chaîne de valeur de l'aluminium est bien implantée au Québec et a la capacité de répondre à l'appel gouvernemental.

L'amorce d'un virage longtemps attendu

D'entrée de jeu nous tenons à signaler la pertinence de la Stratégie et de la Loi 12, puisqu'elles répondent de façon globale à des demandes maintes fois répétées de multiples secteurs de l'économie. Le gouvernement comme donneur d'ordres contrôle le plus gros marché d'approvisionnement au Québec. Pour l'industrie de la transformation de l'aluminium, cet effet de levier est fondamental pour accroître la transformation et l'utilisation du métal québécois à faible empreinte carbone ici même au Québec.

D'ailleurs l'engagement québécois envers la lutte aux changements climatiques, la décarbonation de la planète et la transition verte nécessitent plus qu'une simple mise à niveau des mécanismes d'approvisionnement gouvernementaux, car c'est bien d'un changement de culture dont il est question ici.

Développer une culture aluminium

Les changements requis ne pourront se faire sans assurer une formation adéquate au sein de l'appareil gouvernemental à l'utilisation d'outils d'aide à la décision. Analyse de cycle de vie, Coût total de possession et Appels d'offres de performance, ces trois éléments sont requis pour donner ouverture à l'utilisation de l'aluminium.

L'aluminium est léger, esthétique et recyclable à l'infini. Il se déploie sous de multiples formes dans notre quotidien et dans de nombreux secteurs porteurs tels le bâtiment, la construction durable, les infrastructures, notamment les ponts et les passerelles, ainsi que dans le transport. Toutefois, son plein potentiel d'utilisation n'est pas encore atteint, car son coût de production est légèrement plus élevé que d'autres métaux. Ainsi, dans une logique du plus bas soumissionnaire, l'aluminium est souvent mis de côté par les donneurs d'ouvrage. C'est là où l'Analyse du cycle de vie et le Coût total de possession doivent jouer un rôle incontournable dans la prise de décision.

De ce fait, il est important de tenir compte que l'aluminium du Québec est un matériau durable à faible empreinte carbone avec un Coût total de possession des plus avantageux et dont l'Analyse du cycle de vie est à considérer dans les processus d'achats durables des appels d'offres.

Par ailleurs, pour accentuer une culture aluminium au Québec, nous recommandons de favoriser le développement de vitrines technologiques pour mettre de l'avant l'innovation et les nouvelles applications (par exemple dans les ponts et passerelles) et ainsi, en démontrer les bénéfices. Si une masse critique de soumissionnaires est attendue, l'innovation risque d'être brimée. De même, si une proposition novatrice est soumise aux contraintes du plus bas soumissionnaire, elle risque d'être mise au rancart et, en nivelant ainsi par le bas, les avantages de cette innovation pourraient être perdus.

De ce fait l'intégration de critères favorisant l'innovation, notamment par des projets démonstrateurs, est à considérer dans le processus des appels d'offres pour confirmer leurs bénéfices durables.

Mesurer pour atteindre la cible

Nous croyons par ailleurs qu'il est nécessaire de jalonner la démarche dans le temps par l'établissement de seuils de réalisation à atteindre progressivement menant à une cible, mais de façon mesurée, et impliquant une nécessaire reddition de comptes, au plus haut niveau, allant jusqu'à requérir une justification a posteriori pour avoir exclu un appel d'offres du processus.

Conclusion

AluQuébec et l'AAC appuient le projet de Loi 12, ainsi que la publication connexe de la Stratégie pour des marchés publics innovants. Ces deux outils complémentaires favoriseront l'achat local ainsi que le développement durable dans le cadre des acquisitions des organismes publics québécois. De plus ces outils sont des occasions exceptionnelles pour mieux considérer l'aluminium dans les appels d'offres publics.

En espérant que ces commentaires retiendront votre considération, nous vous prions, Madame la Secrétaire, de recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.



François Racine
Président-directeur général
AluQuébec



Jean Simard
Président et chef de la direction
Association de l'aluminium du Canada